



SMALL FARMERS WELFARE FUND

2nd floor, FSC Building, St Pierre, Republic of Mauritius
Tel : (230) 433-2052/1564-66 Fax : (230) 433-3249 Email : sfwfund@gmail.com

COMPOST SUBSIDY SCHEME (CSS)* COMPOST GRATUIT POUR LES PETITS PLANTEURS

- (i) Le **Small Farmers Welfare Fund (SFWF)** tient à informer les petits planteurs que la distribution **GRATUITE** du **compost** a été étendue de nouveau par le Gouvernement sous le **Compost Subsidy Scheme (CSS)**, pour l'année financière 2017/18.
- (ii) Le but du CSS est d'aider les planteurs à améliorer la qualité de leurs terres pour une agriculture durable.
- (iii) Sont **éligibles** les petits planteurs enregistrés auprès du SFWF et cultivant les **légumes**, la **canne à sucre**, les **fruits et/ou les fleurs** et qui n'ont jamais bénéficié du compost ou qui ont déjà obtenu le compost mais avant le 1^{er} juillet 2016.
- (iv) **Les planteurs qui ne sont pas enregistrés peuvent le faire dès maintenant auprès du SFWF pour pouvoir accéder au CSS.**
- (v) Le compost sera alloué sur une base de **premier venu, premier servi**.
- (vi) Les petits planteurs de canne à sucre qui ne se sont pas encore enregistrés avec le SFWF et cultivant sur une superficie ne dépassant pas 10 hectares peuvent exceptionnellement s'inscrire cette année dans les centres du SIFB à travers l'île pour bénéficier du **CSS**. Ils bénéficieront ainsi du compost et ce pendant la période de coupe uniquement, jusqu'au février 2017.
- (vii) La quantité de compost sera accordée en fonction du type de plantation (vivrière, canne à sucre, etc) et sur la superficie du terrain sous exploitation, comme déclaré par les planteurs concernés à l'heure de enregistrement pour un maximum de 5 arpents.
- (viii) Des **bons (vouchers)** correspondants aux quantités de compost à être octroyées seront ainsi remis aux planteurs afin qu'ils puissent prendre possession du dit compost.
- (ix) Aussi, les planteurs concernés sont invités à s'inscrire au bureau du SFWF le plus proche de leur localité, comme indiqué ci-dessous, **à partir du 08 Septembre 2017** munis de leurs Planter's Card (Carte Planteur du SFWF) valides et documents pour le terrain sous exploitation agricole, soit titre de propriété ou contrat bail enregistré et attestant la superficie réclamée sous le CSS.
- (x) Les formes d'applications peuvent aussi être téléchargées sur le sfwf.govmu.org ou agriculture.govmu.org

HEAD OFFICE	FSC Bldg, Rte Royale, St Pierre - Tel: 433 2052/ 433 1564-66 - lundi à vendredi (9 hrs à 15.30 hrs)
EST	Belle Mare Water User's Cooperative Society - Belle Mare - Tel: 52595719 Les vendredis seulement (12.30 hrs à 15.30 hrs)
	FSC Bldg, Bon Accueil - Tel: 293 9690 - Les jeudis seulement (12.30 hrs à 15.30 hrs)
	Min. of Agro Industry and Food Security - Division of Veterinary Services Building Royal Rd, Camp Garreau, Flacq Tel: 59632255 Les lundis et mercredis (12.30 hrs à 15.30 hrs)
NORD	FSC Bldg, Solitude - Tel: 261 2751 - Les lundis et jeudis (12.30 hrs à 15.30 hrs)
	FSC Bldg, Goodlands - Les mercredis seulement (12.30 hrs à 15.30 hrs)
SUD	FSC Bldg, Union Park - Tel: 677 1274 - Les lundis, mercredis et jeudis (12.30 hrs à 15.30 hrs)
CENTRE/ OUEST	SPWF Multi Service Centre - La Croisée, Glen Park Tel: 684 0434 - Les lundis, mercredis et jeudis (12.30 hrs à 15.30 hrs)

**Termes et conditions applicables*

04 Septembre 2017

La Direction